

# ACTU

## Feu VERT sur le Cruiser



Sur la base d'une analyse scientifique approfondie notamment des effets sur les abeilles, l'AFSSA\* a donné un avis défavorable pour le Poncho, et favorable pour le Cruiser en l'assortissant "de mesures de précaution sur son utilisation" précise le ministère. Les conditions de précaution maximales, prévoient notamment : une autorisation limitée à 1 an suivie d'une nouvelle évaluation, une limitation de la période avant le 15 mai afin de réduire la période de floraison, une utilisation autorisée uniquement sur le maïs ensilage, le maïs grain et le maïs porte-graine femelle.

\* Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments.

**30% des p  
brésiliens  
vendus à l**

Le  
co  
mi  
via  
av  
du  
devant les États-unis (3  
brésilienne alimente à  
terne et les 30% resta